



Montreuil, le 23 janvier 2017

Lettre ouverte à Patrice Bessac, maire de Montreuil.

Monsieur,

lors des vœux présentés aux agents de la ville le 13 janvier et lors du séminaire qui a réuni les cadres le 17 janvier dernier, vous avez indiqué que l'année 2017 serait apaisée après plusieurs années consacrées à réorganiser l'administration pour répondre aux orientations politiques souhaitées pour votre mandat.

Nous avons particulièrement noté votre appel au dialogue et au respect des personnes, dans un esprit de travail visant l'exemplarité de notre administration.

Pour nos syndicats, ce discours doit être suivi d'actes concrets. A ce jour, des faits nous alertent et nous souhaitons vous en faire part.

Ces faits portent sur les conditions de mises en œuvre de réorganisations programmées ces prochains jours, en particulier dans les services techniques de la ville.

S'il appartient à l'administration d'organiser les services afin de répondre aux orientations politiques, cette organisation en peut se faire au mépris du statut de la fonction publique ni au mépris des agents en poste.

Plusieurs collègues nous ont signalé les pressions individuelles qu'ils subissent et les mises à l'écart dont ils étaient victimes. Ces situations sont sources de souffrance et de risques pour la santé des agents concernés, santé dont vous êtes le garant au travail.

Si un agent commet une faute, le statut de la fonction publique permet de le sanctionner. De même, en l'absence de faute, il est possible de muter d'office un agent sur un poste correspondant à son grade. Cette mutation doit être faite dans l'intérêt du service et ne peut en aucun cas être une sanction déguisée.

Ces deux procédures sont contradictoires et permettent aux agents de faire valoir leurs droits à défense.

A ce jour, la direction générale assume de ne pas mettre en œuvre ces procédures. Des agents sont convoqués et leur éviction de leur poste est motivée par des raisons floues et sans que des fautes ne soient clairement reprochées aux agents concernés.

Des missions conjoncturelles pouvant s'apparenter à des placards vont être créées (mission friches urbaines, mission de préfiguration de la cellule de prévention et de gestion des risques majeurs). Pire, il est demandé à certains agents subissant ces pressions d'écrire eux-mêmes le contenu de ces missions !
Ce choix est de surcroît présenté comme respectueux et protecteur des agents.

Pour nous, c'est le statut qui protège les agents, pas les arrangements sous contrainte.

Au-delà de ces situations individuelles, les mises en œuvre collectives des réorganisations à venir ont lieu dans des conditions contraires à la volonté de concertation affichée par la municipalité et traduites dans une procédure de réorganisation signée du directeur général des services.

Plusieurs réorganisations liées à la réorganisation des services techniques n'ont fait l'objet que d'une information tardive aux agents, y compris aux chefs de service concernés. Ces annonces tardives en plus du manque élémentaire de respect des agents dont elles témoignent laissent à penser qu'elles ne pourront se dérouler dans de bonnes conditions pour le service public.

Pour nous, il est important que les réorganisations associent les agents afin de prendre en compte le travail réel mené par ceux-ci.

Ayant entendu votre volonté d'apaisement, nous demandons :

- que les procédures de mobilité des collègues se fassent dans le respect du statut et des personnes.
- un report de l'examen en comité technique prévu le 30 janvier de la réorganisation de la direction générale portant sur les services techniques. Ce report devra être mis à profit pour une concertation des agents dépassant la simple réunion d'information et notamment pour travailler à l'écriture des fiches de postes.
- le respect de la procédure de réorganisations et la pleine association de la DRH et de la DMEO aux réorganisations à venir.

Nos syndicats sont disponibles pour vous rencontrer et exposer plus précisément les situations dénoncées.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le maire, nos salutations syndicales,

Le syndicat CGT territoriaux Montreuil

Le syndicat FSU territoriaux Montreuil.